



Où est Marie, là est l'Église!

Dès le Cénacle, la Vierge Marie a accompagné l'Église naissante de sa prière et de sa présence. Depuis, celle qui est la Mère de l'Église ne cesse de protéger, d'éclairer, de chérir l'Épouse mystique de son Fils.

Cette constante **attention** s'est également exprimée à L'Île-Bouchard lors des apparitions de 1947. Marie choisit l'église paroissiale Saint-Gilles pour se manifester, et non pas le plein air de Lourdes, de La Salette ou de Fatima. Elle s'adresse à « Monsieur le Curé », selon le vocabulaire consacré de l'époque. Elle va approuver d'un signe de tête la demande de bénédiction des évêques et du clergé, regardant les prêtres rassemblés le dimanche « avec tendresse ». Elle va également convoquer « la foule », celle des fidèles qui constituent l'Église locale, pour prier avec elle.

Dans tout cela, on ressent l'**affection** maternelle de Marie pour son Église : les humbles paroissiens qui vont peu à peu entourer les fillettes; les Sœurs de Jeanne Delanoue, dont l'une, déroutée et confuse, va même la faire sourire; le brave chanoine Ségelle et ses hésitations, sa sagesse et sa prudence; l'ensemble des prêtres présents. Transparaît aussi son profond et délicat **respect** de l'Église de l'époque, avec ses titres, sa hiérarchie, la primauté de la vie de paroisse. De ce point de vue, Marie épouse les traditions, adopte les usages contemporains. Elle aime l'Église de 1947 telle qu'elle est...

Aujourd'hui, elle aime tout autant l'Église de 2006! Avec ses hauts et ses bas, ses grandeurs et ses misères,



Mai 2004, lors du colloque sur l'Île Bouchard

ses saints et ses pécheurs! Rien d'authentique, de durable, d'éternel ne se fera en dehors d'elle. Marie le sait : c'est pourquoi elle continue à soutenir, à prier et à bénir notre Église d'aujourd'hui, l'enveloppant de son manteau de grâces et de miséricorde.

Quel bonheur pour elle de constater les fruits de ses promesses chez tant de personnes, de familles, de prêtres venus à L'Île-Bouchard dans la confiance en son intercession bienveillante. Nul doute que ce 8 décembre, elle se réjouira particulièrement avec nous tous du **cinquième anniversaire** du décret promulgué par Mgr Vingt-Trois, reconnaissant et autorisant le culte public et les pèlerinages dans l'église Saint-Gilles. Et à l'approche du 60ème anniversaire des événements de 1947, comment ne serions-nous pas tous habités, avec Marie, par la joie du Magnificat ? ■

Jean-Romain Frisch
Communauté de l'Emmanuel

Réflexion faite

La responsabilité de l'Église

C'est à l'Église que revient de discerner l'authenticité des apparitions, à travers l'évêque du lieu concerné. Il est intéressant de voir comment s'est exercée l'autorité de l'Église dans le cas de L'Île-Bouchard. On peut distinguer deux périodes: pendant la semaine des événements, du 8 au 14 décembre 1947, et ensuite, dans les semaines et les années qui ont suivi...

Le Père Ségelle, Curé de Saint-Gilles, est au courant dès le premier jour des apparitions. Il interroge les religieuses et pense qu'on ne parlera plus de cette histoire le lendemain. La Vierge Marie respecte l'autorité du Curé dans son église lorsqu'elle dira le mardi: Allez dire à Monsieur le Curé de venir ici à 2 heures, d'amener les enfants et la foule pour prier. Puis: Dites à Monsieur le Curé de construire une grotte, le plus tôt possible, là où je suis; d'y placer ma statue et celle de l'ange à côté.

Les religieuses de l'école transmettent l'interdiction de Monsieur le Curé de retourner à l'église à 14h, à l'heure de la classe. Le soir, il écrit au vicaire général de Tours et fera tous les jours un compte-rendu des événements à l'archevêché. Suite à la guérison

des yeux de Jacqueline le jeudi matin, il téléphone à l'Archevêque et reçoit l'**autorisation d'assister aux apparitions** dans l'église. Il mènera ensuite à chaque fois les interrogatoires avec l'aide d'autres prêtres et des Sœurs. A partir de ce moment il prépare quelques questions à poser à la Sainte Vierge: D'où nous vient cet honneur que vous veniez en l'église Saint-Gilles? Et le dimanche: Madame, nous vous demandons de bénir Monseigneur l'Archevêque... **Marie regarde les prêtres avec beaucoup de tendresse.** À la demande de la Belle Dame de chanter le Magnificat le dernier jour, ce sera Monsieur le Curé qui entonnera le chant de louange.

Après cette semaine qui a bouleversé la paroisse, la vie reprend son cours avec une ferveur nouvelle. Les enquêtes se succèdent. Les pèlerins viennent de plus en plus. Et c'est sous la responsabilité du Père Ségelle, obéissant aux consignes de l'Archevêque que s'orga-

nisent les pèlerinages. L'Archevêque lui-même obéit aux recommandations du Vatican d'être attentif sans précipitation. L'Île-Bouchard se développe dans un **climat d'obéissance et de respect sans faille de l'autorité ecclésiale**, chacun à son niveau de responsabilité; les fidèles, les curés qui se succéderont, les archevêques de Tours, le Vatican. Dans l'église paroissiale, la Vierge Marie a exprimé son amour de l'Église et a donné à tous la grâce de le vivre, même dans la souffrance ou l'épreuve du temps. Son intercession maternelle continue de s'exprimer pour chacun, selon ses besoins et ses responsabilités dans l'Église. ■

Père Pierre Afonso
Curé de L'Île-Bouchard



Mgr Gaillard

Repères historiques et ecclésiaux

1947- Dès le 15 décembre Mgr Gaillard autorise la construction de la grotte en papier rocher.

1951- Mgr Gaillard autorise la publication de la brochure de Mgr Fiot, vicaire général.

1966 - Mgr Ferrand donne le vocable Notre-Dame de la Prière.

1988 - Mgr Honoré autorise les nouvelles statues plus conformes.

2001- Le 8 décembre, Mgr Vingt-Trois promulgue le décret reconnaissant et autorisant le culte public et les pèlerinages.



Mgr Vingt-Trois

Voici nos rendez vous pour les mois à venir. Avec Marie, nous vous attendons !

► Halte spirituelle pour les femmes

- 10 octobre 2006
- 14 novembre 2006
- 12 décembre 2006
- 9 janvier 2007

► Retraite pour:

- les enfants (7 - 11 ans): du 26 au 29 octobre
- les ados (jusqu'à 18 ans): du 3 au 5 novembre

► les mardis de la théologie

- 17 octobre 2006
- 21 novembre 2006
- 19 décembre 2006

► Retraite mariale

- 5 au 8 décembre fêtes de l'Immaculée Conception

Renseignements : Maison de Chézelles
Tél: 02 47 58 52 01 - Fax: 02 47 58 53 97
Courriel : amisdechézelles@wanadoo.fr



Témoignages

Impressions des curés de L'Île-Bouchard sur les pèlerinages

« J'insiste sur le respect de tous, prêtres, religieux, laïcs — en attendant les décisions de l'autorité religieuse, je ne connais d'impatience contre personne ni de récriminations. On souhaite une heureuse conclusion, on la désire certes pour le plus tôt, mais en attendant on prie avec la plus grande ferveur. »

(Le chanoine Ségelle, 1950)



Le Chanoine Ségelle et les fillettes

« Les pèlerins entrent facilement dans une démarche de prière. On vient ici pour prier. L'enseignement est donné pour conduire à la prière. Il n'y a pas une recherche ou une attente de merveilleux: c'est la prière en Eglise, dans l'église paroissiale... »

(Le père Afonso, 2001)

« Tout se passe bien — Recueillement - Prière — Discipline. »
(Le Père Bloineau, 1962)

« Toujours la même ambiance: prière, recueillement, simplicité. »
(Le Père Bloineau, 1963)

« Il est à remarquer le sérieux de la cérémonie, la qualité de la prière. »
(Le Père Bloineau, 1972)

« A un moment difficile dans ma relation de tout jeune prêtre à son évêque, je me suis tourné vers Notre-Dame de la Prière avec confiance et elle m'a donné la grâce de l'obéissance. Elle m'a disposé à accueillir un vif rayon de soleil de la lumière du Saint Esprit pour éclairer mon cœur aveuglé et j'ai pu obéir. Elle m'a fait grandir dans l'amour de l'Eglise. Chaque année j'ai participé au pèlerinage du 8 décembre et confié mon ministère paroissial à celle qui se révèle, en cette église, comme la Mère de l'Eglise. » (Pierre)

Directeur de la publication : J.-R. Frisch
Responsables de rédaction : P. B. Peyrous,
P. P. Afonso, J.-R. Frisch, C.-H. et C. Prud'homoz,
Réalisation : C. Desurmont
Conception graphique : www.fargue.com
Association : Les Amis de L'Île-Bouchard
55 bd Lannes - 75116 Paris
Impression : SIMAN - 15271
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1771-8201

Coup de pouce Pour l'accueil des jeunes

L'Eglise du diocèse a souhaité, lors du colloque de Juin 2003 sur les événements de 1947, que des fruits puissent être effectivement constatés, en particulier par une **adhésion de l'ensemble du diocèse**, « vox populi et presbyterium ». C'est en bonne partie pour répondre à cette invitation de Monseigneur Vingt-Trois, alors archevêque de Tours, que nous avons développé le projet « St Martin » dans le cadre de la maison de Chézelles. Il s'agissait de nous donner la possibilité **d'accueillir des groupes de jeunes** des paroisses du diocèse pour des retraites de confirmation, de profession de foi, etc. en réduisant au maximum le coût de ces séjours. Pour cela, il est prévu d'aménager une douzaine de chambres, des sanitaires et un coin repas autonomes.

Ce projet, que bon nombre d'entre vous connaissent et qui a profité déjà de votre

générosité, doit voir le jour avant le printemps 2007. Le permis de construire est à l'étude et nous devrions commencer très rapidement les travaux. Nous avons, avec vous, réuni les fonds qui nous permettent raisonnablement d'entreprendre et d'avancer. Mais nous le faisons dans la confiance. Pour vraiment boucler le budget nous avons encore besoin de votre aide!

Nous espérons que vous voudrez bien **partager notre désir de servir**, avec la réalisation de ce projet, le Sanctuaire de L'Île-Bouchard et l'Eglise.

Merci vivement à tous de votre si précieux soutien. ■

Charles-Henri Prud'homoz
Responsable de la Maison
de Chézelles



L'Eglise et Notre-Dame de la Prière

